

Mention adoption plenière sur extrait acte de naissance

Par **nguyen**, le **27/11/2008** à **22:35**

Bonjour,

Pouvez-vous m'indiquer si la mention "adoption plenière" est obligatoire sur un extrait intégral d'acte de naissance

si cette mention n'est pas obligatoire, comment peut-on l'effacer?

merci de votre réponse

Mme Nguyen